



SOCIÉTÉ DU YACHT CLUB INTERNATIONAL
DE MARINA BAIE DES ANGES

Mesdames, Messieurs,

Face à la crise liée au CORONA VIRUS, COVID 19, les mesures suivantes sont mises en place :

1. Une permanence téléphonique et VHF est assurée aux numéros habituels.
2. Les mouvements de navires sont réduits au strict minimum. L'entrée du Port est interdite à tout navire n'ayant pas de contrat préalable (Sauf pêcheurs professionnels).
3. La station d'avitaillement est fermée jusqu'à nouvel ordre.
4. Les plaisanciers domiciliés au bureau du port pourront récupérer leur courrier le VENDREDI MATIN de 9h à 12h.

En vous remerciant pour votre compréhension.

La Direction .